

**RÈGLEMENT ET BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE VIDE-GRENIERS DU 15 AOÛT 2025
EN SALLE DE L'ESPACE JEUX ET LOISIRS**

Le vide-greniers est ouvert à tous à condition que le versement de la location ait été effectué par **chèque uniquement** à l'ordre des Arboriculteurs de Grosbliederstroff et que l'exposant respecte le présent règlement.

RÈGLEMENT

- 1 - Le prix des emplacements est de :
- à l'intérieur : **6 € la table** (les tables de 1,80 m sont fournies) (**nappe obligatoire sur la table**)
- 2 - Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération. **Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement.**
- 3 - Les personnes à l'intérieur de la Grande Salle de l'Espace Jeux et Loisirs **devront obligatoirement** installer leur stand dès le 14 août 2025 de **18h00 à 19h30 (l'ouverture des portes ne pourra se faire avant)**. **Aucune vente ne pourra être effectuée lors de l'installation sous peine de se faire exclure.** Elles seront invitées à signer une décharge.
- 4 - Le 15 août 2025 la mise en place des exposants débutera à 6h00. Les emplacements seront attribués par l'organisateur.
- 5 - **Les transactions ne commenceront pas avant le 15 août 2025 à 7h00.**
- 6 - **La circulation des véhicules sera interdite de 5h30 à 17h00.**
- 7 - **Les places seront libérées à 18h00 dans un parfait état de propreté.**
- 8 - La vente d'armes blanches, non mouchetées ou à percussion, est strictement interdite.
- 9 - Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- 10 - L'introduction de toutes substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre de la manifestation.
- 11 - Toute manifestation bruyante est interdite. Les animaux doivent être tenus en laisse.
- 12 - La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents qu'ils pourraient provoquer.
- 13 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir au stand ou aux personnes dans le périmètre de la manifestation.
- 14 - Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations. **Les places non payées ne seront pas réservées. Les places non occupées à 8h00 seront redistribuées. Les exposants ne seront plus acceptés après 8h00.**
- 15 - L'exposant atteste être en conformité avec la législation concernant ce type de manifestation et décharge l'organisateur de toute responsabilité.
- 16 - En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur sera seul juge pour prendre les dispositions nécessaires.
- 17 - Aucun courrier de confirmation ne sera rédigé.

Ce règlement a été déposé à la mairie de Grosbliederstroff

Document disponible en mairie de Grosbliederstroff et sur le site www.grosbliederstroff.fr

Le dossier d'inscription complet est à retourner avant **11 août 2025** à l'adresse suivante :
Mairie de Grosbliederstroff -
Vide-greniers/ Michel THIL
2, rue de la Montagne
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Renseignements
06.33.73.13.09
arbogrosblie@yahoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné :

NOM : Prénom : Particulier Professionnel

Adresse: CP : Ville :

Téléphone : E-mail :

Réservation : - de table(s) à l'intérieur

Règle par chèque à l'ordre des arboriculteurs de Grosbliederstroff le montant de €.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir rempli l'attestation d'inscription obligatoire.

Date.....

Signature

ATTESTATION OBLIGATOIRE - INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Partie à remplir par les exposants particuliers

Pour le vide-greniers se déroulant le 15 août 2025 à Grosbliederstroff

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-mail :

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le Par :

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du commerce)
- ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Fait à : le 2025

Signature

Document à retourner impérativement à l'organisateur avec le bulletin d'inscription et le paiement par chèque avant le **11 août 2025** à l'adresse suivante :

MAIRIE DE GROSBLIEDERSTROFF
Vide-greniers/ Michel THIL
2, rue de la Montagne
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Cadre réservé à l'organisateur	N° attribué
--------------------------------	-------------

Date de reception

Bulletin d'inscription

Paiement €